

Ce CTA a pour objet le dé-confinement, aussi nous préférons nous exprimer sur le sujet lors des débats. Quelques remarques cependant :

- pour relever que le dialogue social a continué malgré le confinement
- pour dire que la gestion de cette crise inédite a été imparfaite, mais que malgré sa lourdeur la machine Éducation Nationale est parvenue à s'adapter aux circonstances
- pour relever la surcharge de travail, et la surcharge mentale, qu'occasionne la gestion de cette sortie de crise, pour tous les personnels mais particulièrement pour les directrices, et directeurs d'école, les équipes de direction des EPLE (Chefs d'établissement, CPE, adjoints-gestionnaires) et les personnels de santé
- pour remercier nos collègues qui se sont investis dans la première phase de l'épidémie. A ce sujet, la prime instaurée pour les personnels assurant l'accueil des enfants de soignants crée des effets de seuil mal compris de nos collègues.
- pour constater, que malgré les annonces, le matériel sanitaire de base n'est pas arrivé partout, et que bien souvent c'est grâce à l'esprit de débrouillardise des collègues que des solutions sont trouvées notamment en utilisant les fonds propres des établissements.

Enfin, au-delà de la gestion de la fin de l'année se pose déjà celle de la rentrée, reprendrons-nous normalement en septembre ?

La question de l'évolution des protocoles se pose aussi. Ils deviennent difficilement applicable dès lors que le nombre d'élèves augmente.

Ce dé-confinement intervient alors que les opérations du mouvement se poursuivent. Dans le premier degré des erreurs dues à l'utilisation d'un nouveau logiciel sont constatées par de nombreux collègues dans le calcul de leur barème. En soit, pas de souci, les corrections vont être apportées. Cependant, le regard des délégués des personnels permettait de vérifier que personne n'ait été lésé, qu'aucune erreur ne soit faite avant que les résultats ne soient définitifs. Maintenant, quand un collègue veut faire valoir son point de vue sur son dossier, c'est une procédure complexe, que nous découvrons tous, qui s'enclenche. Ces nouvelles pratiques génèrent un risque de judiciarisation de situations qui jusque-là trouvaient des solutions amiables.

Lors du précédent CTA nous vous remettions ; madame la rectrice, une pétition UNSA éducation signée par 678 collègues de l'académie demandant le retour d'un regard des délégués des personnels sur les opérations de mobilité. A l'heure où les LDG sur l'avancement vont être finalisées, nous espérons être entendus et qu'une inflexion de la loi TFP sera bientôt à l'ordre du jour.

A ce sujet, une question de dernière minute, quand vont avoir lieu les CAPA avancement pour les enseignants ?